

6 Société et Culture

Journée nationale de la femme, demain

Les violences basées sur le genre au crible

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

SOUS le thème "Les violences faites aux femmes", la communauté nationale célèbre demain mercredi, la femme gabonaise. Cette thématique englobe un ensemble de troubles subis par la gent féminine.

Des troubles qui peuvent être exercés dans tous les domaines de la vie : travail, couple, famille, école, rue, milieu hospitalier, transports, etc. Ils prennent la forme de violences physiques, psychologiques, économiques, administratives, verbales, et peuvent être exercés ponctuellement ou sur des périodes très longues. Pour faire l'état des lieux de la question dans notre pays, des leaders d'associations féminines se retrouvent autour des autorités demain à Libreville à l'immeuble Arambo. Au menu de cette journée, des conférences-



Photo : Sveitana Ntsame Ndong

Les leaders des Associations féminines sont attendues à l'immeuble Arambo.

débats sont prévues et une exposition de produits locaux conçus par des femmes réunies en associations et organisations non gouvernementales (ONG). L'occasion sera donnée au ministre en charge de la Décennie de la femme et de l'Égalité des chances, Es-

telle Ondo, de restituer au Premier ministre le rapport de la Revue triennale du Plan décennal pour l'auto-nomisation de la femme gabonaise 2015-2025. Un document qui propose une batterie de recommandations devant servir à la mise en musique de cette

décision des plus hautes autorités. Sur le plan juridique, les experts commis à la tâche proposent "la nécessité de promulguer certaines lois en attente, et de procéder à l'adoption d'une loi spéciale de lutte contre les violences basées sur le genre". À propos de l'auto-

nomisation économique des femmes gabonaises, il a été suggéré, parmi les recommandations fortes, "d'intégrer l'évaluation quantitative des projets réalisés au bénéfice des femmes gabonaises". Concernant les aspects liés au développement humain

et à l'égalité des chances, les "observations relèvent l'absence de structures adaptées pour les personnes vivant avec un handicap". Demain, il est prévu une marche avec pour point de départ le Rond-point de la Démocratie et un plaidoyer à l'Assemblée nationale.



Photo : DR / L'Union

La lutte contre les violences faites aux femmes est le thème de cette édition 2019.

Décennie de la femme gabonaise, quelles avancées ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la préparation de la Décennie de la femme gabonaise 2015-2025, une consultation nationale avait été lancée en décembre 2015, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

La méthodologie de réalisation incluait une revue documentaire pour dresser sa situation, telle que cela ressort des ouvrages, documents et publications réalisées sur cette question. De décembre 2015 à février 2016, le comité de

pilotage de la consultation nationale a déployé les membres de 16 sous-comités thématiques pour procéder à la collecte des données quantitatives et qualitatives disponibles. Grâce aux informations collectées, des rapports thématiques ont été élaborés, permettant d'aborder en détails les principaux problèmes des femmes dans les différents domaines et secteurs prioritaires. Trois ans plus tard, quelles avancées ont été obtenues à la suite de cette mesure décrétée en mars 2015 par le président de la République Ali Bongo Ondimba ?

« Ensemble, changeons la situation de la femme gabo-

naise ! Si nous y parvenons, alors, nous allons changer, pour le mieux, notre pays le Gabon », avait déclaré le chef de l'État, au moment où le rapport lui avait été remis. Telle une bouffée d'oxygène, la Décennie de la femme gabonaise a davantage jeté de la lumière et de visibilité sur la destinée de celle qui est l'égalité de l'homme. Mieux que par le passé, les femmes sont de plus en plus autonomes. Elles se regroupent continuellement en coopératives et bénéficient des financements pour les Activités génératrices de revenus (AGR). Ceci, grâce à des mesures sociales mises en place par les pouvoirs publics pour leur épa-

nouissement. L'accession des femmes aux hautes responsabilités de l'État est également un acquis important. Elles sont 11 dans le gouvernement. Deux d'entre elles occupent le porte-feuille de ministres d'État dont une (Rose Christiane Ossouka Raponda), après Angélique Ngoma il y a quelques années, à la prestigieuse fonction de ministre d'État à la Défense nationale et à la Sécurité du territoire. Les femmes maires, présidentes d'institutions (Marie-Madeleine Mborantsuo à la Cour constitutionnelle, Lucie Milebou Aubusson au Sénat, des directrices générales, chefs de services, etc., sont de

plus en plus nombreuses. Pour l'épanouissement de la femme, des mesures sociales telles que la gratuité de l'accouchement ont été également prises par l'exécutif. Pour les 7 prochaines années, le gouvernement entend fixer un nouveau cap. Raison pour laquelle la ministre en charge de la Famille, de la Décennie de la femme et de l'Égalité des chances, Estelle Ondo, s'est entretenue, en février dernier, avec le représentant du système des Nations unies au Gabon, Stephen Jackson.

« Il est important, après cette initiative présidentielle, de faire le bilan, de voir quels sont les défis, les obstacles et les recomman-

dations pertinentes pour pouvoir avancer. Les experts sont disposés à accompagner le gouvernement gabonais dans la réalisation d'un Code de la famille, en passant en revue les différentes lois que le Gabon doit adopter, notamment pour faire face aux violences faites aux femmes, à la jeune fille-mère et aux orphelins », avait-elle déclaré ce jour-là.

Cette feuille de route tient sur deux principales étapes. La première, axée sur le cadrage méthodologique, a déjà été réalisée. Que du chemin parcouru, tout de même !

Vie des associations

"Andas" aux côtés des femmes incarcérées

R.H.A
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la célébration de la Journée nationale de la femme, les femmes de l'association "Andas" se sont rendues le week-end écoulé à la prison centrale de Libreville. Objectif : démontrer leur solidarité aux femmes privées de liberté.

La délégation, conduite par la présidente de l'association, Yoleine Lechambou, souhaitait apporter un moment de détente à ses hôtes. D'où le thème: "Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement". Les membres de cette délégation



Photo : DR

La présidente d'Andas, Yoleine Lechambou, a rappelé aux détenues qu'elles font partie intégrante de la société gabonaise.

ont apporté des denrées alimentaires aux détenues. La responsable de cette plate-forme associative a donné les raisons de sa présence dans cet univers

carcéral. Il s'agit de « témoigner notre solidarité à nos sœurs, mères, qui font partie intégrante des effectifs des femmes gabonaises », a dit Yoleine

Lechambou. Pour elle, « la prison n'est pas une fatalité. D'où l'importance d'être fortes et courageuses pour être des maillons forts du combat

qui est celui de la valorisation des droits des femmes. C'est pourquoi, avec nos modestes moyens, nous vous avons apporté des présents et ce message d'amour et d'espoir. » Ce geste de solidarité aura été reçu "comme un baume

au cœur" par les femmes détenues. Et nombre d'entre elles n'ont pas manqué de remercier cet élan de solidarité qui leur « rappelle qu'en cette journée du 17 avril, elles restent des femmes, en dépit de ce statut de prisonnières. »

Journée nationale de la femme

Mercredi 17 avril fériée, chômée, récupérable

Le ministre de la Fonction publique, de l'Innovation, du Service public et du Travail porte à la connaissance des employeurs, des travailleurs ainsi qu'à toute la communauté nationale que conformément aux dispositions du décret n°00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998 réglant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le Décret n°000484/PR/MTE du 26 mai 2004, la journée du mercredi 17 avril 2019 marquant la Journée nationale de la Femme, est déclarée fériée, chômée et récupérable sur toute l'étendue du territoire national.